



MISE EN ŒUVRE DU
PARCOURS ÉDUCATIF **PES**,
DE **santé**



GUIDE D'ACCOMPAGNEMENT
DES ÉQUIPES PÉDAGOGIQUES ET ÉDUCATIVES



Sommaire

| | |
|---|-----------|
| Préambule | 3 |
| L'ÉTAT DE SANTÉ ET LES DÉTERMINANTS DE SANTÉ | 4 |
| La mise en œuvre du parcours éducatif de santé | 5 |
| L'AFFAIRE DE TOUS LES ACTEURS | 6 |
| LA PROGRESSIVITÉ DU PARCOURS | 7 |
| LE LIEN AVEC LES AUTRES PARCOURS | 8 |
| La démarche de projet : concevoir, conduire, évaluer | 9 |
| ÉTAPE 1. L'équipe projet | 9 |
| ÉTAPE 2. L'analyse de la situation et la définition des priorités | 9 |
| ÉTAPE 3. Les objectifs | 10 |
| ÉTAPE 4. Le partenariat – les intervenants extérieurs | 10 |
| ÉTAPE 5. La planification et le suivi du projet | 11 |
| ÉTAPE 6. Les interventions en direction des élèves | 11 |
| ÉTAPE 7. Le financement | 11 |
| ÉTAPE 8. L'évaluation | 12 |
| ÉTAPE 9. La communication et la valorisation du projet | 12 |
| L'importance de la formation initiale et continue | 13 |
| L'ancrage du PES dans les pratiques pédagogiques et les enseignements | 14 |
| IMPLICATION MESURÉE ET RAISONNÉE en fonction de la position dans le curriculum | 14 |
| INSCRIPTION DU PARCOURS dans un continuum « Socle/programmes » | 15 |
| Annexes | 17 |
| ANNEXE 1. Ancrage dans les contenus d'enseignements | 17 |
| ANNEXE 2. Mise en perspective des compétences psychosociales et des domaines du socle | 23 |



« Offrir à tous les individus [...] les moyens de pourvoir à leurs besoins, d'assurer leur bien-être de connaître et d'exercer leur droit d'entendre et de remplir leurs devoirs. [...] de se rendre capable des fonctions sociales auxquelles il a droit d'être appelé, de développer toute l'étendue de ses talents [...] et par là, établir entre tous les citoyens une égalité de fait ».

Condorcet, rapport sur l'instruction publique (avril 1792).

Préambule

Les liens entre réussite éducative et promotion de la santé ne sont plus à démontrer et une riche littérature scientifique a mis en évidence ces [approches convergentes](#). Les jeunes qui se sentent bien dans leur école sont moins susceptibles d'adopter des comportements à risque et augmentent leur capacité d'obtenir de meilleurs résultats scolaires.

Le développement de la promotion de la santé des jeunes, particulièrement dans le milieu scolaire, apporte une plus-value incontestable pour leur réussite éducative, en participant à la bonne acquisition des apprentissages et en contribuant au bien-être de chaque individu dans une approche globale. La promotion de la santé recouvre plusieurs dimensions : physique, psychique, environnementale et sociale.

Elle participe aussi à l'éducation à la citoyenneté en permettant le soutien à l'insertion sociale et professionnelle des élèves par l'acquisition de connaissances, de compétences et d'une culture nécessaire à la construction d'un individu et d'un citoyen. À cet effet, sa prise en charge implique le recours à des professionnels de différents horizons et une réflexion visant à dépasser un empilement simple d'actions sans lien les unes avec les autres.

La promotion de la santé en milieu scolaire doit s'appuyer sur la mise en œuvre du parcours éducatif de santé créé par la loi n°2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République et défini par la circulaire n°2016-008 du 28 janvier 2016 qui introduit un nouveau paradigme de la promotion de la santé en milieu scolaire. Ce paradigme ayant pour sa part été réaffirmé par la loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé.

Cette démarche individuelle et collective permet de structurer et mettre en cohérence les dispositifs qui concernent à la fois la protection de la santé des élèves, les activités éducatives liées à la prévention des conduites à risques et les activités pédagogiques mises en place dans les enseignements disciplinaires et interdisciplinaires.

Ce guide s'adresse à l'ensemble des acteurs composant les équipes éducatives des établissements d'enseignement scolaire : personnel de direction, professeur du premier et second degré, professeur documentaliste, conseiller principal d'éducation, adjoint-gestionnaire, infirmier, médecin, assistant social.

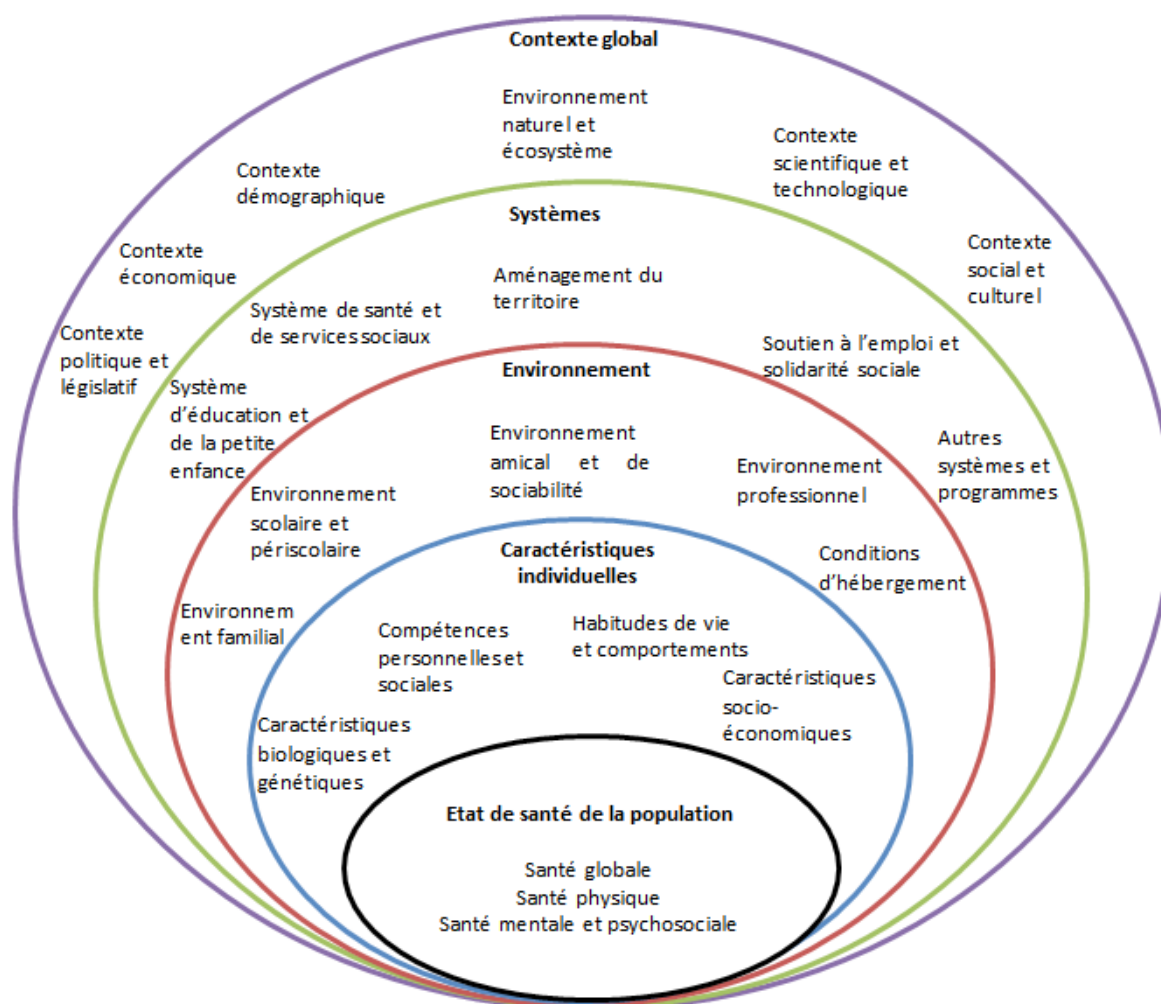


L'ÉTAT DE SANTÉ ET LES DÉTERMINANTS DE SANTÉ

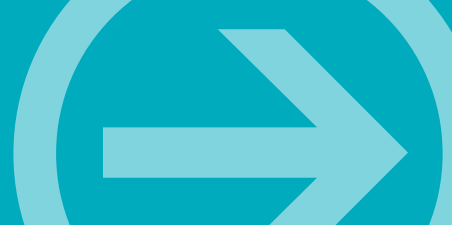
À chaque étape de la vie, l'état de santé se caractérise par des interactions complexes entre plusieurs facteurs d'ordre socio-économique, environnemental, et comportemental.

Ces facteurs sont des déterminants de la santé dont la combinaison des effets influe sur l'état de santé.

[Les déterminants de santé](#) n'agissent pas isolément, il n'y a pas de déterminisme, mais des déterminants qui interagissent, s'enchainent, voire se modifient au cours du temps.



Carte de la santé et ses déterminants

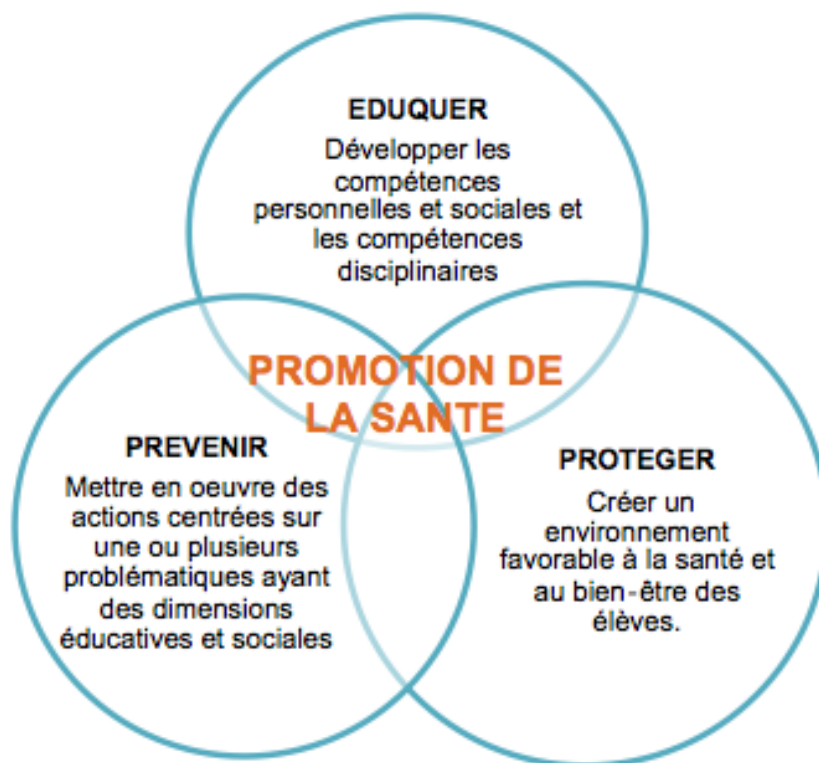


La mise en œuvre du parcours éducatif de santé

Un **parcours éducatif** désigne un ensemble de contenus cohérents et progressifs d'enseignements, non exclusivement disciplinaires, et de pratiques éducatives, scolaires et extrascolaires, au sein d'un même champ. En tant que tel, il contribue à l'interdisciplinarité, donne du sens et de la diversité aux apprentissages scolaires, et établit les liens entre l'univers de l'école et le monde extérieur.

Dans ce cadre, le **PES vise à structurer les actions relatives à la promotion de la santé en milieu scolaire**, prenant en compte les dispositifs qui concernent à la fois la protection de la santé des élèves, les activités éducatives liées à la prévention des conduites à risques et les activités pédagogiques mises en place dans les enseignements en référence aux programmes scolaires.

Développer une politique de promotion de la santé dans une école ou un établissement scolaire, revient à articuler de façon cohérente les trois axes qui la structurent : éducation à la santé, prévention et protection de la santé.



Imbrication des trois composantes de la promotion de la santé à l'œuvre dans le PES



L'AFFAIRE DE TOUS LES ACTEURS

Les actions d'éducation, de prévention, et de protection de la santé doivent s'inscrire dans une politique d'école ou d'établissement.

Les personnels de direction, les directeurs d'école, les inspecteurs de l'éducation nationale

Ils pilotent et accompagnent le déploiement du parcours dans le cadre des projets d'établissement ou d'école et s'assurent de la prise en compte des besoins des élèves et des caractéristiques du territoire.

Les adjoints gestionnaires

Ils impulsent des démarches centrées sur l'amélioration de l'environnement de l'établissement, de la restauration scolaire à l'ergonomie et à la qualité de l'entretien des locaux, en lien avec les collectivités territoriales.

Les professeurs et les personnels d'éducation

Le [référentiel des compétences des métiers du professorat et de l'éducation](#) indique qu'ils sont des « pédagogues et éducateurs au service de la réussite de tous les élèves ». Plus précisément, la compétence 6 intitulée « Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques » précise que le professeur et/ou le conseiller principal d'éducation doivent apporter leur contribution à la mise en œuvre des éducations transversales, notamment l'éducation à la santé et contribuent à identifier tout signe de comportement à risque tout en essayant de participer à sa résolution.

Les personnels de santé de l'éducation nationale

Les circulaires de mission des [infirmiers](#) et [médecins](#) scolaires indiquent que les personnels de santé ont la capacité d'identifier les demandes et besoins de santé des élèves et possèdent l'expertise dans la définition des projets, la planification et l'évaluation des actions de promotion de la santé en prenant en compte les facteurs de risques particuliers, le repérage et le suivi de situations.

Ces circulaires indiquent qu'ils contribuent à la réalisation des visites médicales et de dépistage, les examens systématiques et à la demande, le suivi infirmier et l'orientation des élèves le nécessitant vers des dispositifs de prise en charge adaptée.

Les personnels des services sociaux de l'éducation nationale

Comme l'indique [leur circulaire de mission](#), les assistants de service social prennent en compte la dimension sociale de la santé et contribuent à aider l'élève à construire son projet personnel pour favoriser une entrée aussi satisfaisante que possible dans la vie adulte sous ses aspects professionnels, sociaux et personnels.



Les élèves

Ils sont mobilisés et responsabilisés au sein des instances auxquels ils sont représentés (conseil d'administration, CVL, CVC, CESC...) afin de les rendre acteurs de leur PES. Il s'agit de donner du sens aux apprentissages, de développer les compétences psycho-sociales favorisant la construction progressive de la responsabilité du jeune, de son autonomie, de son sens critique, de sa capacité à échanger et à faire des choix.

Les parents

Ils sont associés au PES en siégeant au [comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté](#) (CESC).

Ils participent à [l'espace parents](#) qui peut constituer un lieu de relais de l'information sur des thématiques de santé. L'ensemble des ressources disponibles pour les élèves et leurs familles en matière de protection, doivent être décrites et portées à leur connaissance.

Les partenaires de l'école ou de l'établissement scolaire

- Les correspondants au sein des DSDEN et rectorats : conseillers techniques, conseillers pédagogiques, IEN, IA-IPR, PVS
- Les associations locales, régionales et nationales
- Les collectivités territoriales et établissements publics de coopération intercommunale
- Les partenaires institutionnels : agences régionales de santé (ARS), chefs de projet Mildeca (Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives) au sein des préfectures, les représentants des directions régionales jeunesse, sport et cohésion sociale...

LA PROGRESSIVITÉ DU PARCOURS

Le développement de la promotion de la santé doit être corrélé au continuum éducatif et progressif tout au long de la scolarité ; il doit donc être assuré de façon adaptée aux différents cycles de la scolarité des élèves, en lien avec le socle de compétences, de connaissances et de culture et en respectant les enjeux sociétaux actuels et le contexte local. Dans la constitution du parcours, chaque projet doit prendre en compte les étapes précédentes et faire de la progressivité un enjeu permanent.

Le livret scolaire unique numérique (LSU) permet d'apprécier cette progressivité, de la rendre visible et lisible pour chacun, y compris les élèves.

Le livret scolaire unique numérique (LSU) commun à l'école et au collège est remis à la fin de chaque trimestre et chaque cycle scolaire. Il prend compte des acquis de l'élève et permet de dresser un bilan global sur les huit champs d'apprentissage du socle.



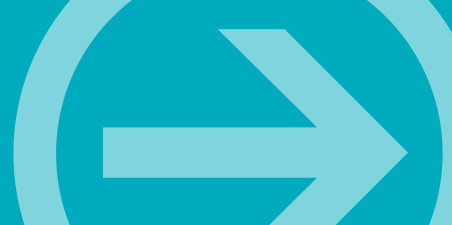
LE LIEN AVEC LES AUTRES PARCOURS

Chaque parcours éducatif s'inscrit dans le projet d'établissement et donc en complémentarité avec les trois autres parcours. Les actions conduites peuvent ainsi se retrouver à la croisée de plusieurs parcours. Cela ne doit pas être vu comme un obstacle méthodologique mais plutôt comme une opportunité pédagogique et éducative à identifier dès le diagnostic.

Ainsi, un travail sur l'éducation à la sexualité ou sur la prévention des conduites addictives par une réflexion sur l'altérité, la relation aux autres, les émotions et les sentiments peut être mené à la fois dans le cadre du parcours éducatif de santé mais vient aussi enrichir le parcours d'éducation artistique et culturel par l'étude d'œuvres littéraires, cinématographiques ou picturales développant ces thématiques.

De même, un [projet sur l'alimentation](#) permet d'appréhender de manière plus globale les enjeux actuels des systèmes de pratiques agricoles, de production alimentaire, d'échange entre pays et de préservation de l'environnement. Par le développement de l'esprit critique, la mise en débat et l'ouverture de question du quotidien aux enjeux politiques, économiques et sociaux, un tel projet permet de participer conjointement à la promotion de la santé et l'éducation citoyenne de chacun.

Enfin, l'apprentissage des gestes qui sauvent constitue à la fois une priorité de la politique éducative de santé (conformément à la circulaire n°2011-216 du 2 décembre 2011) et un axe possible du parcours citoyen de l'élève (circulaire à paraître).



La démarche de projet : concevoir, conduire, évaluer

La démarche de projet comporte 9 étapes. L'ordre des étapes est à moduler et adapter en fonction de chaque projet. La démarche de projet ne constitue pas un cadre rigide à suivre au pied de la lettre, mais consiste plutôt en un schéma général dont on peut largement s'inspirer.

ÉTAPE 1. L'ÉQUIPE PROJET

Un projet ne peut exister que s'il est porté par un groupe de personnes : c'est l'équipe projet. Elle doit être visible et légitimée au sein de l'établissement, reconnue par le CESC, le Conseil d'école ou au Conseil d'administration.

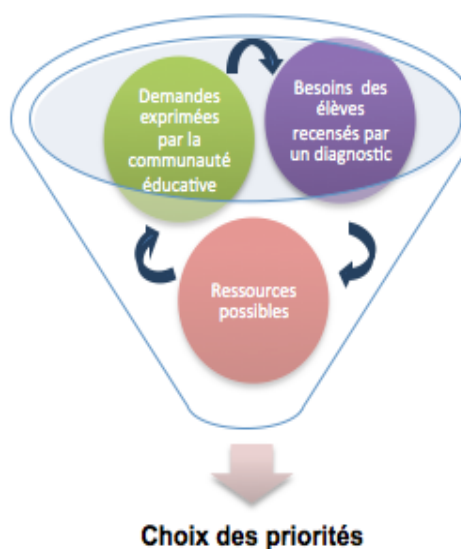
ÉTAPE 2. L'ANALYSE DE LA SITUATION ET LA DÉFINITION DES PRIORITÉS

Le parcours éducatif de santé doit répondre aux besoins des élèves d'un territoire scolaire identifié et proposer des actions réalisables en fonction des ressources. Cela nécessite un travail de diagnostic.

Cette analyse se base sur un recueil d'information qui peut prendre plusieurs formes :

- Questionnaires
- Entretiens
- Analyse de documents

Cela permet « d'objectiver » la situation et de dégager des besoins. Ensuite, il convient de hiérarchiser ces besoins afin de dégager des priorités.





ÉTAPE 3. LES OBJECTIFS

Définir un objectif, c'est formuler le but à atteindre. Il donne le sens du projet, et mobilise l'équipe et les partenaires. Il est repris au niveau de la communication sur le projet, et fait également partie de l'évaluation.

Il existe plusieurs niveaux d'objectifs :

- L'objectif général : il porte sur le projet dans son ensemble, c'est le but général à atteindre.
- Les objectifs spécifiques : il précise un aspect de l'objectif général, il le spécifie en fonction d'un public, d'un milieu, d'un niveau d'intervention.
- Les objectifs opérationnels : ils sont plus concrets et annoncent les actions à réaliser.

L'outil SMART peut aider à la rédaction des objectifs.

SMART est un acronyme qui reprend les critères auxquels doit répondre un objectif :

S : spécifique (l'objectif concerne une population spécifique – les élèves de tel établissements, de telle niveau de classe...)

M : mesurable (on doit pouvoir quantifier ce qui est mis en œuvre – en terme de % par exemple)

A : ambitieux (l'objectif doit viser un changement certain)

R : réaliste (l'objectif doit rester pragmatique et de l'ordre du faisable)

T : temporalité (l'objectif doit être inscrit dans une durée, c'est-à-dire avoir un début et une fin)

ÉTAPE 4. LE PARTENARIAT – LES INTERVENANTS EXTÉRIEURS

Certains projets vont nécessiter la mobilisation de ressources externes à l'établissement scolaire : collectivités territoriales, associations etc...

Le CESC et ses déclinaisons académiques et départementales sont les instances de pilotage qui ont pour mission centrale de coordonner les partenariats institutionnels et associatifs.

Des partenaires peuvent aussi être sollicités pour intervenir devant les élèves.

Il est possible de se référer à la liste des associations agréées ou subventionnées sur [le site](#) du ministère de l'éducation nationale et sur chaque portail internet académique.

Dans tous les cas, il est indispensable que les animations se déroulent en présence et sous la responsabilité d'un membre de l'équipe éducative qui assurera la continuité, l'accompagnement et le suivi des actions.

Le développement des partenariats permet à des professionnels issus de différentes structures (établissements scolaires et structures institutionnelles ou associatives) de contribuer, selon des compétences propres (méthodologiques, logistiques, connaissances spécialisées, financement), à la réalisation concrète des objectifs du parcours éducatif de santé.

Des ponts peuvent être établis entre les PES et les différentes politiques publiques locales de santé menées à l'échelle du territoire éducatif (contrat local de santé, programme de réussite éducative, projet éducatif territorial...).



ÉTAPE 5. LA PLANIFICATION ET LE SUIVI DU PROJET

La planification permet de prévoir les éléments nécessaires au bon déroulement du projet. Elle permet d'anticiper les éléments relatifs à l'organisation et aux ressources (moyens humains, financiers, matériels...) et également de prévoir la durée du projet et de hiérarchiser les différentes étapes du projet les unes par rapport aux autres.

Le suivi du projet consiste à comparer périodiquement ce qui était prévu et ce qui est réellement réalisé.

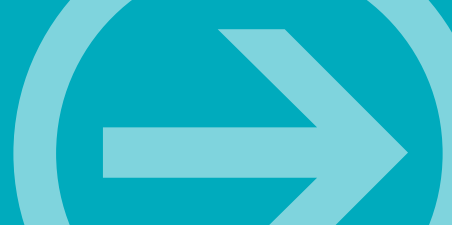
ÉTAPE 6. LES INTERVENTIONS EN DIRECTION DES ÉLÈVES

Les interventions en direction des élèves qui s'inscrivent dans une démarche de promotion de la santé doivent correspondre à un certain nombre de critères :

- **éthiques** : respecter le choix de chacun, ne pas imposer de comportements normatifs, ne pas recourir à la culpabilisation ni à la stigmatisation, laisser la liberté de ne pas participer, respecter les différences notamment culturelles, s'abstenir de tout jugement moral et viser à réduire les inégalités sociales ;
- **contextuels** : Il s'agit de poser des règles précises de fonctionnement du groupe. En particulier une intervention devant les élèves n'est pas appropriée pour répondre aux situations individuelles ;
- **techniques** : il existe un certain nombre de techniques d'animation de groupe qui ont pour but selon les cas de favoriser l'expression des représentations sur un sujet, de permettre la recherche de consensus, de faire émerger un débat. Les plans académiques de formation peuvent proposer des stages sur ces techniques d'animation de groupe.

ÉTAPE 7. LE FINANCEMENT

Tous les projets ne nécessitent pas de financement. Si des fonds sont nécessaires, il est possible de recourir soit à un financement interne, soit à un financement externe en demandant une subvention auprès de différents organismes régionaux ou locaux (MILDECA, agences régionales de santé, collectivités territoriales, Fondation de France...)



ÉTAPE 8. L'ÉVALUATION

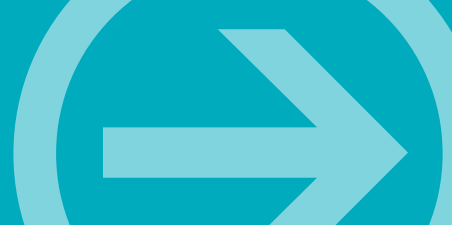
L'évaluation ne se situe pas à la fin du projet comme cela se produit trop fréquemment, elle commence dès le début du projet. Dès la phase d'élaboration des objectifs, il s'agit de commencer à se demander ce sur quoi va porter l'évaluation et quels sont les critères qui seront retenus. Cela permet de penser tout de suite à constituer le recueil des informations nécessaires à l'évaluation.

Il existe deux types d'indicateurs majeurs qui serviront à mesurer si les objectifs fixés ont été atteints ou sont en passe de l'être :

- les indicateurs de processus qui concernent la façon dont le projet a été mis en œuvre et l'organisation de son déroulement ;
- les indicateurs de résultats qui rendent compte de l'atteinte des objectifs fixés au départ.

ÉTAPE 9. LA COMMUNICATION ET LA VALORISATION DU PROJET

Le projet est présenté au conseil d'administration, sur le site de l'école ou de l'établissement, de la DSDEN ou de l'académie. La communication autour de celui-ci contribue à sa réussite car elle permet aux personnes impliquées de renforcer leur sentiment d'appartenance au projet. C'est une forme de reconnaissance qui est aussi un facteur de mobilisation sur le projet.



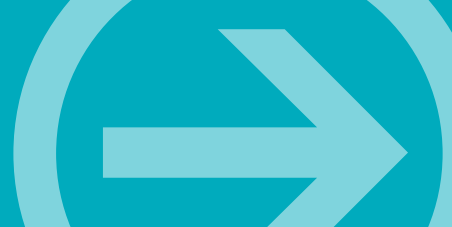
L'importance de la formation initiale et continue

L'éducation à la santé est l'un des objets transversaux mentionnés dans les textes réglementaires portant cadrage de la formation initiale des professeurs et des personnels d'éducation.

Le plan national de formation précise les orientations pour la formation continue des cadres pédagogiques et administratifs de l'éducation nationale. Ainsi, les plans académiques de formation (PAF) sont élaborés dans une perspective d'accompagnement au plus près de l'ensemble des personnels. Les priorités nationales pour la formation y sont déclinées en fonction des spécificités de chaque académie. Les stages du PAF permettent de se sensibiliser aux questions de promotion de la santé ainsi que d'actualiser les connaissances afin de faciliter la mise en œuvre du parcours éducatif de santé.

Les formations d'initiatives locales permettent, au sein de l'établissement, de former les équipes au plus près de leurs besoins. Des modules de formation, via M@gistère permettent un accompagnement à distance et en présentiel.

Le [M@gistère élaboré par l'UNIRÈS](#) (Réseau des universités pour l'éducation à la santé) permet d'intégrer l'éducation à la santé dans les pratiques d'enseignement-apprentissage et dans les projets d'écoles. Les [Coordonnateurs UNIRÈS](#) peuvent également être des personnes ressources ou monter des formations adaptées.



L'ancrage du PES dans les pratiques pédagogiques et les enseignements

Le PES contribue au parcours de formation scolaire en s'appuyant sur les compétences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture et les différents enseignements disciplinaires. Les actions qui pourraient relever de ces orientations facilitent un accès aux savoirs et rendent signifiants les enseignements. Qu'il s'agisse d'éduquer, de promouvoir ou de protéger la santé, de manière formelle dans les enseignements ou informelle dans le cadre de la maison des lycéens, des clubs du foyer socioéducatif et des activités de l'association sportive, chaque enseignant peut s'appuyer sur les programmes pour concevoir une intégration des contenus relatifs à la notion de santé.

Avec le socle défini par le décret n°2015-372 du 31 mars 2015, l'organisation des apprentissages, les moyens d'accès à l'information et à la documentation, les langages numériques, la conduite de projets individuels et collectifs, sont identifiés comme devant faire l'objet d'un enseignement explicite.

Quelques pistes en annexe n°1

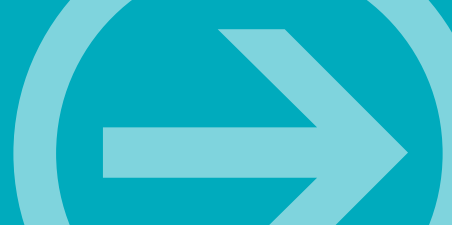
IMPLICATION MESURÉE ET RAISONNÉE EN FONCTION DE LA POSITION DANS LE CURRICULUM

L'implication et la participation des élèves aux différentes phases d'une séance d'enseignement représentent un enjeu important pour le développement des compétences psychosociales. De nombreuses démarches d'enseignement peuvent être mises en œuvre pour faire acquérir un nouveau savoir aux élèves. Elles dépendent entre autres de la discipline concernée, de l'âge des élèves et du contexte de la classe.

Diversité des situations d'apprentissages

Favoriser l'implication des élèves en les amenant à construire tout ou partie du savoir dans des situations problèmes et stimulant leur réflexion est à même de développer la pensée critique, la capacité à résoudre des problèmes et à prendre des décisions. En les rendant acteurs de la construction de leurs savoirs et donc de leurs compétences, l'enseignant rend possible la transformation de son projet d'enseignement en un projet d'apprentissage propre à chaque élève. Le temps d'exploitation qui suit ces phases de recherche est propice à la prise de parole individuelle ou au débat argumenté, à la confrontation non seulement des productions, mais aussi des stratégies de résolution.

Dans ce cadre, la valorisation par l'enseignant des interactions entre pairs pour valider, réfuter, opposer, approfondir, enrichir, etc., représente une étape clef pour développer une communication efficace. Ces situations amènent, par exemple, l'élève à contrôler le stress et les émotions induits par la prise de parole devant le groupe classe. Dans ce processus, l'erreur n'est plus associée à la validation binaire de type juste/faux, mais devient le fondement de l'argumentation dans la perspective d'une réelle appropriation et compréhension des enjeux de savoir. Cette activité du professeur s'inscrit dans les compétences définies par le référentiel professionnel :



- « Aider les élèves à développer leur esprit critique, à distinguer les savoirs des opinions ou des croyances, à savoir argumenter et à respecter la pensée des autres ».
- « Se mobiliser et mobiliser les élèves contre les stéréotypes et les discriminations de tout ordre, promouvoir l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes ».

Elle est également développée dans de nombreuses disciplines ou champs disciplinaires, comme en sciences autour de la démarche d'investigation, en langues vivantes étrangères, en français ou dans les enseignements physiques, sportifs et artistiques.

Ces temps de classe renvoient par ailleurs à la triple mission des enseignants : instruire, éduquer, insérer ; ils concourent à la mission première de l'école, qui est d'instruire et d'éduquer afin de conduire l'ensemble des élèves à la réussite scolaire et à l'insertion professionnelle et sociale.

La position qu'adopte l'enseignant pour rendre possible la confrontation des opinions permet à la fois de guider le groupe classe vers le savoir à acquérir en créant les conditions de son appropriation et de promouvoir les attitudes citoyennes qui sont aussi nécessaires en éducation à la santé.

La prise en compte de l'acquisition de compétences dans le cadre de l'élaboration des projets éducatifs est possible dans le cadre de l'application FOLIOS qui facilite le dialogue entre les différents acteurs éducatifs et rend l'élève acteur de son parcours.

L'application **FOLIOS** a pour objectif de suivre l'élève tout au long de son parcours scolaire, elle est actuellement disponible dans le second degré. En organisant son accompagnement par les membres de l'équipe éducative, elle contribue à renforcer son implication dans les apprentissages, favorise une démarche réflexive à des moments clefs comme par exemple la liaison collège/lycée et le dialogue avec les familles. L'application permet également de mettre en valeur les compétences à la fois formelles et informelles acquises en dehors de l'école.

INSCRIPTION DU PARCOURS DANS UN CONTINUUM « SOCLE/PROGRAMMES »

Le développement des [compétences psychosociales](#) des élèves, au regard des normes de l'OMS, est un levier pour la prévention et l'accompagnement du développement d'individus responsables et libres. C'est pourquoi le renforcement de ces compétences peut rentrer dans le cadre du parcours éducatif de santé.

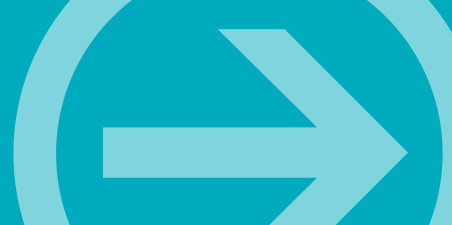
Les compétences psychosociales sont la capacité d'une personne à répondre avec efficacité aux exigences et aux épreuves de la vie quotidienne. C'est l'aptitude d'une personne à maintenir un état de bien-être mental, en adaptant un comportement approprié et positif, à l'occasion des relations entretenues avec les autres, sa propre culture et son environnement.



Ces compétences, essentielles et transculturelles, sont étroitement liées à l'estime de soi et aux compétences relationnelles, qui sont les deux faces d'une même pièce : relation à soi et relation aux autres :

- savoir résoudre les problèmes/ savoir prendre des décisions ;
- avoir une pensée critique/ avoir une pensée créatrice ;
- savoir communiquer efficacement/ être habile dans les relations interpersonnelles ;
- avoir conscience de soi/ avoir de l'empathie pour les autres ;
- savoir gérer son stress/ savoir gérer ses émotions.

Quelques pistes en annexe n°2



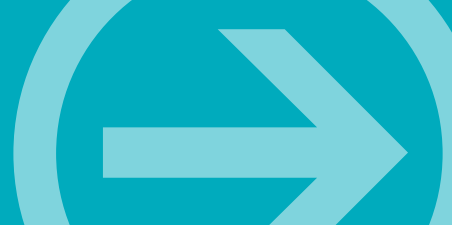
Annexes

ANNEXE 1. ANCRAGE DANS LES CONTENUS D'ENSEIGNEMENTS

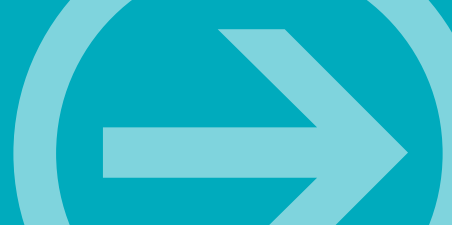
| CYCLE 1 - MATERNELLE | |
|---|---|
| EXPLORER LE MONDE | |
| | <ul style="list-style-type: none"> • Situer et nommer les différentes parties du corps humain, sur soi ou sur une représentation. • Connaître et mettre en œuvre quelques règles d'hygiène corporelle et d'une vie saine. • Prendre en compte les risques de l'environnement familial proche (objets et comportements dangereux, produits toxiques). |
| CYCLE 2 | |
| EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE (EPS) | |
| Socle commun de connaissances, de compétences et de culture | |
| En lien avec le domaine 4 | <ul style="list-style-type: none"> • Cet enseignement développe une attitude raisonnée sur la connaissance, un comportement responsable vis-à-vis des autres, de l'environnement, de sa santé à travers des gestes simples et l'acquisition de quelques règles simples d'hygiène relatives à la propreté, à l'alimentation et au sommeil, la connaissance et l'utilisation de règles de sécurité simples. |
| En lien avec les domaines 3 et 5 | <ul style="list-style-type: none"> • Développer un comportement responsable vis-à-vis de l'environnement et de la santé grâce à une attitude raisonnée fondée sur la connaissance. |
| Compétences travaillées | |
| Apprendre à entretenir sa santé par une activité physique régulière | <ul style="list-style-type: none"> • L'EPS(...) amène les enfants et les adolescents à rechercher le bien-être et à se soucier de leur santé. • Découvrir les principes d'une bonne hygiène de vie, à des fins de santé et de bien-être. • Ne pas se mettre en danger par un engagement physique dont l'intensité excède ses qualités physiques. |
| QUESTIONNER LE MONDE | |
| Compétences travaillées | |
| Adopter un comportement éthique et responsable | <ul style="list-style-type: none"> • Développer un comportement responsable vis-à-vis de l'environnement et de la santé grâce à une attitude raisonnée fondée sur la connaissance. |
| Connaissances et compétences | |
| Reconnaître des comportements favorables à sa santé | <p>Repérer les éléments permettant la réalisation d'un mouvement corporel.</p> <p>Mesurer et observer la croissance de son corps.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Croissance (taille, masse, pointure). • Modifications de la dentition. <p>Mettre en œuvre et apprécier quelques règles d'hygiène de vie : variété alimentaire, activité physique, capacité à se relaxer et mise en relation de son âge et de ses besoins en sommeil, habitudes quotidiennes de propreté (dents, mains, corps).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Catégories d'aliments, leur origine. • Les apports spécifiques des aliments (apport d'énergie : manger pour bouger). • La notion d'équilibre alimentaire (sur un repas, sur une journée, sur la semaine). • Effets positifs d'une pratique physique régulière sur l'organisme. • Changements des rythmes d'activité quotidiens (sommeil, activité, repos...). |



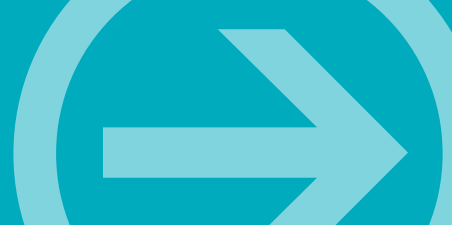
| CYCLE 3 | |
|---|---|
| EPS | |
| En lien avec le Socle commun de connaissances, de compétences et de culture | |
| En lien avec le domaine 4 | <ul style="list-style-type: none"> L'éducation physique et sportive occupe une place originale où le corps, la motricité, l'action et l'engagement de soi sont au cœur des apprentissages et assure une contribution essentielle à l'éducation à la santé. Ils apprennent également à adopter un comportement éthique et responsable et à utiliser leurs connaissances pour expliquer des impacts de l'activité humaine sur la santé et l'environnement. En éducation physique et sportive, par la pratique physique, les élèves s'approprient des principes de santé, d'hygiène de vie, de préparation à l'effort (principes physiologiques) [...] |
| Compétences travaillées | |
| Apprendre à entretenir sa santé par une activité physique régulière | <p>Évaluer la quantité et la qualité de son activité physique quotidienne dans et hors l'école.</p> <p>Connaitre et appliquer des principes d'une bonne hygiène de vie.</p> <p>Adapter l'intensité de son engagement physique à ses possibilités pour ne pas se mettre en danger.</p> |
| Croisements entre enseignements | |
| | En lien avec l'enseignement de sciences, l'éducation physique et sportive participe à l'éducation à la santé (besoins en énergie, fonctionnement des muscles et des articulations...) et à la sécurité (connaissance des gestes de premiers secours, des règles élémentaires de sécurité routière...). |
| SCIENCES ET TECHNOLOGIE | |
| En lien avec le Socle commun de connaissances, de compétences et de culture | |
| Domaine du socle 3,5 | <ul style="list-style-type: none"> Adopter un comportement éthique et responsable (socle 3,5) Relier des connaissances acquises en sciences et technologie à des questions de santé, de sécurité et d'environnement. |
| Attendus de fin de cycle | |
| Expliquer les besoins variables en aliments de l'être humain (...) | <p>Établir une relation entre l'activité, l'âge, les conditions de l'environnement et les besoins de l'organisme.</p> <ul style="list-style-type: none"> Apports alimentaires : qualité et quantité. Origine des aliments consommés : un exemple d'élevage, un exemple de culture. <p>Relier l'approvisionnement des organes aux fonctions de nutrition.</p> <ul style="list-style-type: none"> Apports discontinus (repas) et besoins continus. <p>Mettre en relation les paramètres physico-chimiques lors de la conservation des aliments et la limitation de la prolifération de microorganismes pathogènes.</p> <ul style="list-style-type: none"> Quelques techniques permettant d'éviter la prolifération des microorganismes. Hygiène alimentaire. |
| Décrire comment les êtres vivants se développent et deviennent aptes à se reproduire. | <p>Identifier et caractériser les modifications subies par un organisme vivant (naissance, croissance, capacité à se reproduire, vieillissement, mort) au cours de sa vie.</p> <ul style="list-style-type: none"> Modifications de l'organisation et du fonctionnement d'une plante ou d'un animal au cours du temps, en lien avec sa nutrition et sa reproduction. Différences morphologiques homme, femme, garçon, fille. Stades de développement (graines-germination-fleur-pollinisation, œuf-larve-adulte, œuf-fœtus-bébé-jeune-adulte). Décrire et identifier les changements du corps au moment de la puberté. Modifications morphologiques, comportementales et physiologiques lors de la puberté. Rôle respectif des deux sexes dans la reproduction. |



| CYCLE 4 | |
|---|--|
| FRANCAIS | |
| En lien avec le Socle commun de connaissances, de compétences et de culture | |
| Lien avec les domaines 1 et 3 | <p>Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit.</p> <p>L'enseignement du français au cycle 4 contribue à la construction d'une pensée autonome de l'élève, appuyée sur un usage précis de la langue française, le développement de l'esprit critique et de qualités de jugement, permettant d'accompagner le développement d'une attitude raisonnée en matière de santé.</p> |
| Attendus de fin de cycle | |
| S'exprimer de façon maîtrisée en s'adressant à un auditoire | <p>Exprimer ses sensations, ses sentiments, formuler un avis personnel à propos d'une œuvre ou d'une situation en visant à faire partager son point de point.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Emploi d'un vocabulaire précis et étendu. <p>Participer à un débat, exprimer une opinion argumentée et prendre en compte son interlocuteur.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaissances de techniques argumentatives. |
| Se chercher, se construire | <p>Dire l'amour</p> <ul style="list-style-type: none"> • Découvrir des poèmes lyriques de différentes époques exprimant les variations du discours amoureux. • Comprendre les nuances du sentiment amoureux et quelques-unes des raisons qui en font un thème majeur de l'expression littéraire et artistique. • S'interroger sur le rôle des images et des références dans le lyrisme amoureux. |
| Vivre en société, participer à la société | <p>Avec autrui : familles, amis, réseaux.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Découvrir diverses formes, dramatiques et narratives, de la représentation des relations avec autrui. • Comprendre la complexité de ces relations, des attachements et des tensions qui sont figurés dans les textes, en mesurer les enjeux. • S'interroger sur le sens et les difficultés de la conquête de l'autonomie au sein du groupe ou contre lui. |
| Vivre en société, participer à la société | <p>Individu et société : confrontations de valeurs ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Découvrir, à travers des textes relevant des genres dramatique et romanesque, la confrontation des valeurs portées par les personnages. • Comprendre que la structure et le dynamisme de l'action dramatique, ou romanesque, ont partie liée avec les conflits, et saisir quels sont les intérêts et les valeurs qu'ils mettent en jeu. • S'interroger sur les conciliations possibles ou non entre les systèmes de valeurs mis en jeu. |
| ÉDUCATION MUSICALE | |
| Attendus de fin de cycle | |
| Écouter, comparer, construire une culture musicale et artistique | <ul style="list-style-type: none"> • Physiologie et fonctionnement de l'audition ; connaissance des risques. • Environnement sonore et développement. |
| EPS | |
| En lien avec le Socle commun de connaissances, de compétences et de culture | |
| En liens avec les domaines 3 et 4 du socle | <p>L'éducation physique et sportive, au cycle 4, période de transformation corporelles et psychologiques importantes des élèves, permet d'accompagner dans l'acquisition de nouveaux repères de soi, sur les autres, sur l'environnement, pour construire une image positive de soi dans le respect des différences.</p> <p>Elle contribue à la construction des principes de santé par la pratique physique.</p> |



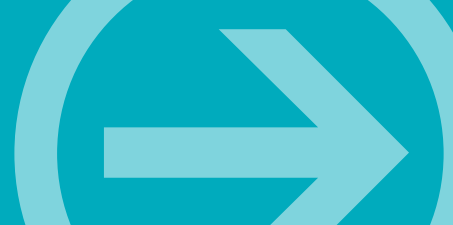
| Compétences travaillées | |
|---|--|
| Apprendre à entretenir sa santé par une activité physique régulière | <ul style="list-style-type: none"> • Connaître les effets d'une pratique physique régulière sur son état de bien-être et de santé. • Connaître et utiliser des indicateurs objectifs pour caractériser l'effort physique • Evaluer la quantité et qualité de son activité physique quotidienne dans et hors l'école. • Adapter l'intensité de son engagement physique à ses possibilités pour ne pas se mettre en danger. |
| Croisements entre enseignements | |
| Corps, santé, bien-être et sécurité | <ul style="list-style-type: none"> • Sport et sciences : alimentation et entraînement ; physiologie de l'effort et mesure des performances ; statistiques ; performance et dopage. |
| HISTOIRE – GÉOGRAPHIE | |
| En lien avec le Socle commun de connaissances, de compétences et de culture | |
| En lien avec les domaines 3 et 4 du socle | <p>L'enseignement permet de réfléchir aux temps et aux espaces des sociétés humaines et d'appréhender les différents phénomènes sociaux et l'organisation des groupes humains.</p> <p>Il permet de faire aussi le lien entre l'environnement géographique et les conditions de vie des sociétés humaines.</p> |
| Attendus de fin de cycle | |
| Thème 3 Histoire – 3 ^{ème} Françaises et Français dans une République refondée | Femmes et hommes dans la société des années 1950 aux années 1980 : nouveaux enjeux sociaux et culturels, réponses politiques. |
| Thème 1 – géographie 5 ^{ème} - La question démographique et l'inégal développement | <ul style="list-style-type: none"> • La croissance démographique et ses effets. • Répartition de la richesse et de la pauvreté dans le monde. |
| Thème 2 - 5 ^{ème} - Des ressources limitées, à gérer et à renouveler | <ul style="list-style-type: none"> • L'énergie, l'eau : des ressources à ménager et à mieux utiliser. • L'alimentation : comment nourrir une humanité en croissance démographique et aux besoins alimentaires accrus ? |
| PHYSIQUE-CHIMIE | |
| En lien avec le socle commun de connaissances, de compétences et de culture | |
| En lien avec les domaines 3 et 4 du socle | <p>L'enseignement doit permettre à l'élève.</p> <ul style="list-style-type: none"> • D'agir en exerçant des choix éclairés, y compris dans ses choix d'orientation ; • De vivre et préparer une citoyenneté responsable, en particulier dans les domaines de la santé et de l'environnement : <ul style="list-style-type: none"> ○ en construisant sa relation au monde, à l'autre, à son propre corps. ○ en intégrant les évolutions économiques et technologiques, pour assumer en citoyen les responsabilités sociales et éthiques qui en découlent. |
| Attendus de fin de cycle | |
| Des signaux pour observer et communiquer | <p>Sensibiliser aux risques auditifs :</p> <p>Signaux sonores. Décrire les conditions de propagation d'un son. Relier la distance parcourue par un son à la durée de propagation.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vitesse de propagation. • Notion de fréquence : sons audibles, infrasons et ultrasons. |



| Croisements entre enseignements | |
|---|---|
| Corps, santé, bien-être et sécurité | <p>En lien avec les sciences de la vie et de la Terre, la technologie.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sécurité, de la maison aux lieux publics : usage raisonné des produits chimiques, pictogrammes de sécurité, gestion et stockage des déchets chimiques au laboratoire, risque électrique domestique. • Sécurité pour soi et pour autrui : risque et gestion du risque. <p>En lien avec l'éducation physique et sportive, les sciences de la vie et de la Terre, les mathématiques, la technologie.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Chimie et santé : fabrication des médicaments, prévention |
| SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE (SVT) | |
| En lien avec le Socle commun de connaissances, de compétences et de culture | |
| En lien avec les domaines 3 et 4 du socle | <p>L'enseignement doit permettre à l'élève</p> <ul style="list-style-type: none"> • D'agir en exerçant des choix éclairés, y compris dans ses choix d'orientation ; • De vivre et préparer une citoyenneté responsable, en particulier dans les domaines de la santé et de l'environnement : <ul style="list-style-type: none"> ○ en construisant sa relation au monde, à l'autre, à son propre corps. ○ en intégrant les évolutions économiques et technologiques, pour assumer en citoyen les responsabilités sociales et éthiques qui en découlent. |
| Compétences travaillées | |
| | <ul style="list-style-type: none"> • Fonder ses choix de comportement responsable vis-à-vis de sa santé ou de l'environnement sur des arguments scientifiques. • Comprendre les responsabilités individuelle et collective en matière de préservation des ressources de la planète (biodiversité, ressources minérales et ressources énergétiques) et de santé. • Participer à l'élaboration de règles de sécurité et les appliquer au laboratoire et sur le terrain. • Distinguer ce qui relève d'une croyance ou d'une idée et ce qui constitue un savoir scientifique. |

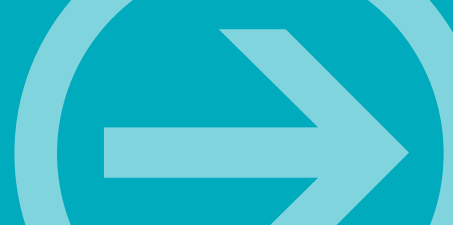


| Attendus de fin de cycle | |
|--|---|
| Le corps humain et sa santé | <p>Relier la connaissance de ces processus biologiques aux enjeux liés aux comportements responsables individuels et collectifs en matière de santé.</p> <p>Expliquer comment le système nerveux et le système cardiovasculaire interviennent lors d'un effort musculaire, en identifiant les capacités et les limites de l'organisme.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rythmes cardiaque et respiratoire, et effort physique. <p>Mettre en évidence le rôle du cerveau dans la réception et l'intégration d'informations multiples.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Message nerveux, centres nerveux, nerfs, cellules nerveuses. <p>Relier quelques comportements à leurs effets sur le fonctionnement du système nerveux.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Activité cérébrale ; hygiène de vie : conditions d'un bon fonctionnement du système nerveux, perturbations par certaines situations ou consommations (seuils, excès, dopage, limites et effets de l'entraînement). <p>Expliquer le devenir des aliments dans le tube digestif.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Système digestif, digestion, absorption ; nutriments. <p>Relier la nature des aliments et leurs apports qualitatifs et quantitatifs pour comprendre l'importance de l'alimentation pour l'organisme (besoins nutritionnels).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Groupes d'aliments, besoins alimentaires, besoins nutritionnels et diversité des régimes alimentaires... <p>Relier le monde microbien hébergé par notre organisme et son fonctionnement.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ubiquité, diversité et évolution du monde bactérien. <p>Expliquer les réactions qui permettent à l'organisme de se préserver des microorganismes pathogènes.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réactions immunitaires. Argumenter l'intérêt des politiques de prévention et de lutte contre la contamination et/ou l'infection. • Mesures d'hygiène, vaccination, action des antiseptiques et des antibiotiques. <p>Relier le fonctionnement des appareils reproducteurs à partir de la puberté aux principes de la maîtrise de la reproduction.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Puberté ; organes reproducteurs, production de cellules reproductrices, contrôles hormonaux. <p>Expliquer sur quoi reposent les comportements responsables dans le domaine de la sexualité: fertilité, grossesse, respect de l'autre, choix raisonné de la procréation, contraception, prévention des infections sexuellement transmissibles.</p> |
| Croisements entre enseignements | |
| Corps, santé, bien-être et sécurité | <p>En lien avec l'éducation physique et sportive, les mathématiques, la chimie, la technologie.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sport et sciences, alimentation et entraînement ; respiration ; physiologie de l'effort et dopage ; effort et système de récompense ; médecine, sport et biotechnologies ; imagerie médicale. |
| Sciences, technologie et société / Information, communication, citoyenneté | <p>En lien avec la géographie, l'éducation physique et sportive, la technologie, le français, les mathématiques, les langues vivantes, l'éducation aux médias et à l'information.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Santé des sociétés, épidémies, pandémies au cours du temps ; maladies émergentes ; gestion de la santé publique, enjeux nationaux et mondiaux ; prévention (vaccinations, traitement de l'eau, etc.) ; campagnes de protection (ouïe par exemple) ou de prévention (consommation de tabac par exemple, qualité de l'air) ; sciences et transmission de la vie ; le rapport à la maîtrise de la reproduction dans différents pays ; statistiques, risque et gestion du risque ; sécurité routière. |
| Ressources | <p>Ressources pour la mise en œuvre de la politique éducative de santé</p> <p>http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Sante/66/4/Ressources_politique-educative-sante_territoires-academiques_203664.pdf</p> |



ANNEXE 2. MISE EN PERSPECTIVE
 DES COMPÉTENCES PSYCHOSOCIALES ET DES DOMAINES DU SOCLE

| | Langages pour penser et communiquer | Méthodes et outils pour apprendre | Formation de la personne et du citoyen | Systèmes naturels et systèmes techniques | Représentations du monde et activité humaine |
|---|---|--|--|---|---|
| | Apprentissage de la langue française, des langages scientifiques, informatiques, des médias des arts et du corps. | Enseignement explicite des moyens d'accès à l'information et à la conduite de projets individuels et collectifs. | Vise un apprentissage de la vie en société, de l'action collective et de la citoyenneté, respectueux des choix personnels et des responsabilités individuelles. | Développer la curiosité, le sens de l'observation, la capacité à résoudre des problèmes. | Compréhension des sociétés, à l'interprétation de leurs productions culturelles et à la connaissance du monde social contemporain. |
| Savoir résoudre les problèmes Savoir prendre des décisions | | L'élève sait identifier un problème, s'engager dans une démarche de résolution, mobiliser les connaissances nécessaires, analyser et exploiter les erreurs... | L'élève apprend à résoudre les conflits sans agressivité, à éviter le recours à la violence grâce à sa maîtrise de moyens d'expression, de communication et d'argumentation. | Il s'agit d'éveiller la curiosité de l'élève son envie de se poser des questions, de chercher des réponses et d'inventer. L'élève sait mener une démarche d'investigation. | |
| Avoir une pensée créatrice Avoir une pensée critique | Ce domaine permet l'accès à d'autres savoirs et à une culture rendant possible l'exercice de l'esprit critique. | L'élève identifie les différents médias (presse écrite, audiovisuelle Web) et en connaît la nature. Il en comprend les enjeux et le fonctionnement général afin d'acquérir une distance critique et une autonomie suffisantes dans leur usage. | L'élève fonde et défend ses jugements en s'appuyant sur sa réflexion et sur sa maîtrise de l'argumentation. | L'élève connaît l'importance d'un comportement responsable vis-à-vis de l'environnement et de la santé et comprend ses responsabilités individuelle et collective. | L'élève implique une réflexion sur soi et sur les autres, une ouverture à l'altérité, et contribue à la construction de la citoyenneté. |



| | Langages pour penser et communiquer | Méthodes et outils pour apprendre | Formation de la personne et du citoyen | Systèmes naturels et systèmes techniques | Représentations du monde et activité humaine |
|---|--|---|---|--|---|
| Savoir communiquer efficacement Être habile dans les relations interpersonnelles | L'élève parle, communique, argumente à l'oral de façon claire et organisée. | L'élève apprend à utiliser avec discernement les outils numériques de communication et d'information en respectant les règles sociales de leur usage. | L'élève coopère et fait preuve de responsabilité vis-à-vis d'autrui. Il respecte les engagements pris envers lui-même et envers les autres. | | Dans le cadre d'activités et de projets collectifs, l'élève prend sa place dans le groupe en étant attentif aux autres pour coopérer ou s'affronter dans un cadre réglementé. |
| Avoir conscience de soi Avoir de l'empathie pour les autres | | La maîtrise des méthodes et outils pour apprendre développe l'autonomie et les capacités d'initiative ; elle favorise l'implication dans le travail commun, l'entraide et la coopération. | L'élève est capable de faire preuve d'empathie et de bienveillance Il comprend que la laïcité garantit la liberté de conscience et permet de vivre ensemble pacifiquement. | L'élève sait que la santé repose sur des fonctions biologiques coordonnées, susceptibles d'être perturbées par des facteurs physiques, chimiques, biologiques et sociaux de l'environnement et que certains de ces facteurs de risques dépendent de conduites sociales et de choix personnels. | Ce domaine implique une réflexion sur soi et sur les autres, une ouverture à l'altérité, et contribue à la construction de la citoyenneté. |
| Savoir gérer son stress Savoir gérer ses émotions | L'élève s'exprime par des activités, physiques, sportives ou artistiques, impliquant le corps. Il apprend ainsi le contrôle et la maîtrise de soi. | | L'élève exprime ses sentiments et ses émotions en utilisant un vocabulaire précis. | | L'élève mobilise son imagination et sa créativité au service d'un projet personnel ou collectif. Il développe son jugement, son goût, sa sensibilité, ses émotions esthétiques. |



Ont contribué à la rédaction de ce guide

MEMBRES DE LA DGESCO

Eric BACCALA, chargé d'études au bureau des écoles, Claude BRANDY, chargé d'études au bureau des collèges, Henri CAZABAN, adjoint à la cheffe du bureau de la santé, de l'action sociale et de la sécurité, Laurence COMMUNAL, référente pédagogique en éducation à la sexualité au bureau de la santé, de l'action sociale et de la sécurité, Jérémy CRETON, chargé d'études au bureau de la santé, de l'action sociale et de la sécurité, Gisèle DUCATEZ, chargée d'études au bureau de la formation des personnels enseignants et d'éducation, Véronique GASTÉ, cheffe du bureau de la santé, de l'action sociale et de la sécurité, Auriane MOIGNOUX, chargée d'études au bureau de la santé, de l'action sociale et de la sécurité, Emmanuel PAUL, chargé d'études au bureau des écoles.

MEMBRE DE L'INSPECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Bertrand PAJOT, doyen des inspecteurs généraux de l'éducation nationale - Groupe sciences et technologies du vivant, de la santé et de la Terre.

REPRÉSENTANTS DES ACADÉMIES

Frédérique GUILLAUME, médecin conseillère technique auprès du recteur - académie de Paris, Jean-Michel PICARD, chef d'établissement adjoint - académie de Dijon, Gilles PICHON, IEN 1er degré - DSDEN de la Loire, académie de Lyon, Catherine ROUSSEAU, infirmière conseillère technique auprès du recteur - académie d'Amiens, Jean-Marc SERFATY, IA-IPR EPS - académie de Créteil.

REPRÉSENTANTS DE SANTÉ PUBLIQUE FRANCE

Sandrine BROUSSOULOUX, chargée d'expertise scientifique en promotion de la santé, Manuela CHEVIOT, responsable unité Enfants et Jeunes, Paule DEUTSCH, adjointe au directeur de la direction de la prévention et de la promotion de la santé, Didier JOURDAN, directeur de la prévention et de la promotion de la santé.

REPRÉSENTANTS DE L'UNIRÈS

Dominique BERGER, professeur des universités, directeur adjoint de l'ESPE de Lyon, Frédéric FORESTIER, chargé de mission.